



La gendarmerie est parfaitement intégrée au tissu pavillonnaire environnant. Ses deux bâtiments sont construits perpendiculairement à la rue, avec, en limite de trottoir, celui accueillant la « caserne ».

Deux édifices encadrent les cours en pente douce vers les jardins

ensemble unitaire et fragmenté



Faire de la gendarmerie de Colombes un espace qui soit à la fois fonctionnel dans sa partie « caserne » et agréable à vivre pour les gendarmes et leur famille dans sa partie « logements » tout en restant proche de l'urbanisme alentour, tel a été le défi qu'ont relevé Pietro Cremonini et Catherine Lauvergeat. Résultat : un site à multiples facettes qui mélange les matériaux et reste plaisant pour le regard des riverains.

Ce pourrait être l'histoire d'un détournement de programme ou celle d'une empreinte élégante et raisonnée. Une page d'architecture contée avec conviction qui allait *a priori* contre l'idée que se faisaient les utilisateurs de leur future

gendarmerie. Il fallait croire à la nécessaire réinterprétation du programme, à la préservation de l'intimité, vitale pour les occupants des logements de fonction, à la prise en compte de la nature du tissu environnant, pavillonnaire, à l'intérêt de la topographie du terrain... Aucun de ces éléments en présence n'a été laissé au hasard.

Une intimité préservée

De ce fait, la nouvelle gendarmerie de Colombes glisse ses deux bâtiments sans agressivité dans une double parcelle toute en longueur et arborée. L'édifice « caserne » est ainsi accessible de la voie publique, légèrement surélevé et sans ostentation, alors que le petit immeuble,

FICHE D'IDENTITÉ

Maître d'ouvrage : Conseil général des Hauts-de-Seine.

Maître d'œuvre : Pietro Cremonini et Catherine Lauvergeat, architectes ; François Paccard, assistant.

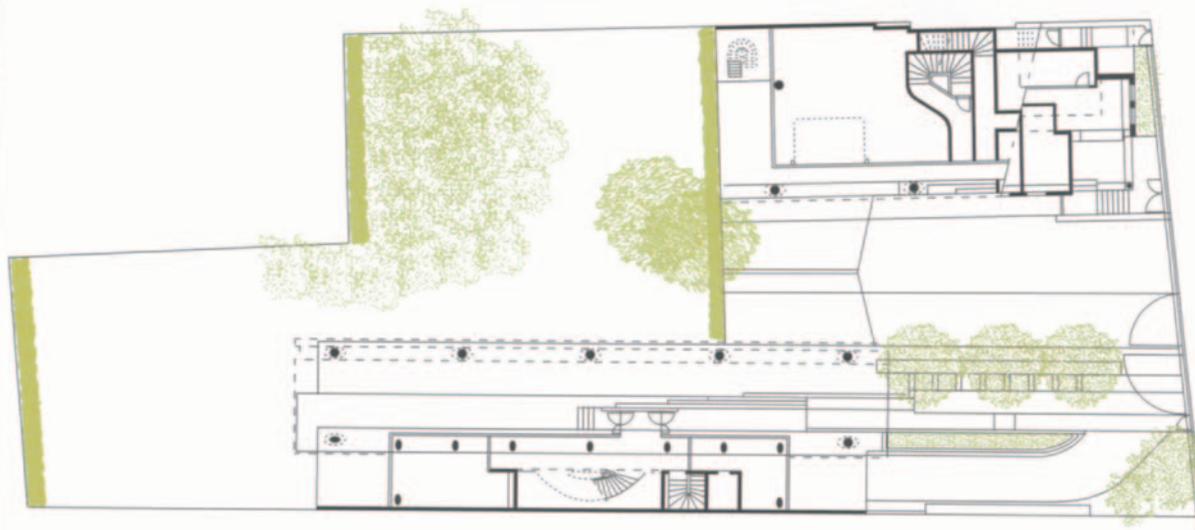
Programme : une caserne de gendarmerie et 9 logements de fonction.

SHON : 1392 m².

Montant des travaux : 25,9 millions de francs (3,95 millions d'euros).

Date de livraison : 1999.





PLAN DES PLAIN-PIED

La pente du terrain permet de créer une cour de service qui rend discret le balai des voitures de gendarmerie tout en offrant une frontière « naturelle » entre les deux bâtiments. L'intimité des logements de fonction est ainsi préservée.

L'implantation architecturale privilégie le vis-à-vis végétal

→ exclusivement réservé aux logements, se situe en recul, au cœur du jardin, à l'abri des regards et des mouvements de la rue. Cette fragmentation du programme répondait au phasage nécessaire du chantier et permettait de respecter les intentions de vie que voulaient défendre les architectes, notamment pour les enfants qui devaient pouvoir circuler sans être liés à la vie de la gendarmerie : « *L'intimité des logements est assurée par la fragmentation du programme en deux parties et par un accès direct et paysager à partir de la rue sans passer par la cour de service. La séquence d'accès – allée, pilotis, hall, escalier – participe du plaisir d'habiter, bien au-delà du "logement de fonction" ou de la "fonction de loger". De plus, ne pas mettre la cour "à l'arrière" permet d'organiser, en prolongation des pilotis et parmi les arbres existants, le "jardin des enfants". Les fenêtres des logements donnent ainsi sur un autre paysage que l'habituelle cour de service* », commentent-ils.

Logements sur pilotis

En effet, de la rue, seuls les profils des immeubles sont perçus, à l'échelle des pavillons du quartier. Le dénivelé du terrain, notable, a servi les intentions architecturales. De 2 m de haut, il a permis de soulever l'édifice « logements » sur pilotis, le dessous accueillant le hall et les locaux communs éclairés par des panneaux de verre. Ce large préau ainsi dégagé prolonge les jardins et peut également accueillir les jeux des enfants les jours de pluie.

L'immeuble « caserne » bénéficie aussi de la pente. Légèrement surélevé côté rue, il est bordé sur l'intérieur de la parcelle par une cour de service donnant accès aux locaux annexes situés en contrebas. Le mouvement des voitures de service est ainsi rendu discret. La mise au point de l'ensemble a demandé force et persuasion pour convaincre les utilisateurs de la pertinence des organisations proposées, mais aussi pour intégrer les évolutions du programme, ou encore pour répondre à la volonté de récupérer des surfaces pouvant accueillir d'éventuelles extensions.

Les mérites du béton

En termes d'écriture architecturale, la qualité des matériaux, la précision des lignes, le raffinement de l'échelle choisie font de ces deux immeubles un couple solide et élégant. Dans cet esprit, l'utilisation du béton témoigne de la volonté d'obtenir des surfaces à la fois brutes et raffinées. Là encore, le résultat provient d'une démarche raisonnée, d'un dessin abouti utilisant des coffrages soignés. Cette peau à facettes caractérise les pilotis de forme conique qui supportent la structure de ces édifices et forment le premier élément d'une structure tripartite, l'assise. La partie centrale, ce sont les façades, recouvertes de travertin et encadrées de profilés en aluminium. Quant à l'attique, elle est constituée de planchettes de béton qui rythment les trumeaux et la sous-face du grand toit courbe. La confrontation des matières



L'entrée du poste de gendarmerie, discrète tout en étant visible, est inscrite sur le pignon très fermé, lequel permet aux gendarmes de travailler en toute tranquillité.



QUESTIONS À L'ARCHITECTE

Noblesse et pérennité des matériaux**Pensez-vous avoir respecté le tissu pavillonnaire ?**

Pietro Cremonini : *Oui, et ce respect a découlé d'une triple attention. En premier lieu, celle de s'inspirer de la linéarité des parcelles, de s'implanter perpendiculairement à la rue, pour donner à voir aux passants une façade à l'échelle des pavillons environnants. Ensuite, celle de mettre en valeur la belle végétation du cœur d'îlot en refusant de construire au fond des parcelles et d'écraser les jardins, en s'implantant sur les deux héberges et en dégagant une vue en profondeur vers la végétation. Enfin, celle de souligner la topographie du terrain, en évitant de remblayer la partie théoriquement inondable en mettant le projet sur pilotis afin de dégager un préau de plain-pied avec les jardins. Ces trois attentions fusionnent dans un ensemble composé de deux édifices qui se répondent et encadrent les cours en pente douce vers les jardins.*

Pourquoi mettre en œuvre des matières nobles ?

P.C. : *L'attention à la noblesse et à la pérennité des matériaux est une constante de notre travail. Allier l'industriel et l'artisanal, le brut (le béton décoffré) et le sophistiqué (le travertin et ses encadrements métalliques) évoque la planète, le temps, la production humaine et le hasard... À Colombes, cette attention a été un moteur particulier. Au-delà de la nécessaire solennité d'une institution, les familles des gendarmes, de par leur « semi-nomadisme », de logement de fonction en logement de fonction, ont besoin d'élégance plus que de provisoire fonctionnel. C'est un signe de bienvenue, de générosité, mais aussi un rapport particulier au temps que les matériaux pérennes suggèrent ; ce temps long de la matière qui est aussi celui de l'édifice, de l'institution, permet à ces familles d'accueillir avec sérénité le temps plus court passé dans ce lieu. Y être heureux, tout de suite, et le temps de cette affectation.*



Une architecture de plans décalés, de vides et de pleins justement dosés, de belles matières, des jeux d'ombre, le tout sans ostentation.



Posée sur pilotis, la partie logements de fonction illustre bien le principe de composition tripartite, le couronnement étant assuré par le décolllement de la toiture qui tient également lieu de casquette.



Le contraste de matières... Les pilotis à facettes réalisés en béton brut portent une façade très lisse revêtue de travertin.



L'entrée de l'immeuble de logements de fonction, sobre et élégante, laisse ouverte la perspective sur le jardin.



L'escalier qui dessert les logements, plus sculptural que monumental, impose ses belles courbes baignées de lumière naturelle.

→ nourrit ce travail de composition. La peau lisse et tendue du travertin encadré d'aluminium fait apparaître le béton comme un matériau organique et chaud, vibrant et tactile. À l'intérieur, le mélange des textures opère tout autant. Le béton, utilisé pour réaliser le très bel escalier desservant les logements, prend tout son éclat. Il est de plus mis en valeur par la lumière reçue latéralement et par la confrontation avec le bois, un chêne lisse et vernis. Sa forme, une large spirale, une vrille en trois dimensions, et le coffrage, toujours à base de planchettes, font de cet escalier

une des pièces maîtresses de l'aménagement intérieur, une sculpture que les occupants empruntent sans aucun doute avec entrain. Leurs logements sont donc bien desservis, mais bénéficient également d'une triple orientation. Spacieux, ils demeurent assez frais, même l'été, grâce au large débord de la toiture, lequel a en outre l'avantage de créer de belles ombres – une culture qui tient à cœur aux architectes soucieux de découpler les effets d'une modénature sobre mais ciselée.

Texte : **Béatrice Houzelle**
Photos : **Hervé Abbadie**

SOLUTION GAZ NATUREL

Une installation adaptée aux besoins



L'ensemble des locaux est desservi par la chaufferie située au rez-de-jardin du bâtiment « caserne ». Deux chaudières de puissance nominale 114 kW y sont installées. Ces deux générateurs haut rendement, alimentés au gaz naturel, ont une puissance unitaire suffisante pour assurer deux tiers des besoins de base. Un système de régulation agit en fonction de la température extérieure et de la température de départ du circuit primaire; il est sous dépendance du régulateur-optimiseur des deux circuits de chauffage. Enfin, les deux chaudières sont raccordées sur un conduit de fumée commun à simple paroi en acier inoxydable. La distribution s'effectue par deux circuits indépendants qui desservent respectivement les deux immeubles. Le circuit « logements » est de type continu, avec ralenti de nuit et le circuit « caserne » de type intermittent. Tous deux sont à température variable en fonction de la température extérieure, avec 85/70 °C par -7 °C extérieur. Pour le circuit « logements », des collecteurs horizontaux alimentent les deux colonnes chauffage en gaine technique palière. Chaque logement est ensuite alimenté de façon indépendante à partir de ces colonnes, avec, en tête d'alimentation, des nourrices départ et retour. Depuis ces nourrices, les tubes de cuivre gainés et placés sous fourreau PVC encastres dans la dalle alimentent les corps de chauffe. Sur le départ, chaque alimentation de radiateur est équipée d'une vanne d'isolement et, sur le retour, d'un té d'isolement et de réglage avec prise de mesure du débit. La répartition des charges de chauffage est assurée au millième sur la base de la consommation de la chaufferie. L'eau chaude sanitaire est fournie par des ballons électriques et est à la charge de chacun des occupants des logements. Pour des raisons de sécurité, les chambres de sûreté et le local de garde à vue sont alimentés par des planchers chauffants électriques.

INTERVENANTS

BET : BERTG Ingénierie (fluides), Alessandra (structure).

Économiste : Patureau.

Entreprise générale et gros-œuvre : Pitel.

Entreprise chauffage et plomberie : Detoisien Sarl.